

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
SEANCE DU COMITE SYNDICAL du 15 juin 2023**

Objet : Modification des Bordereaux de Prix Unitaire (BPU) sur le marché de travaux n°2020-02-001 « Accord-Cadre à bons de commande pour la réalisation d'études et de travaux pour des infrastructures de communications électroniques »

Lot1 : Département de la Haute-Vienne

Lot2 : Département de la Creuse

Lot3 : Département de la Corrèze

L'an deux mille vingt-trois, le quinze juin à quatorze heures et trente minutes, le comité syndical du Syndicat Mixte DORSAL, dûment convoqué le six juin 2023, se réunit en session ordinaire, en salle de conférence, au site de Gaïa, 142 avenue Emile Labussière à Limoges, en présentiel et sous forme de visio-conférence, sous la présidence de Jean-Marie Bost, son Président.

En exercice : 54 – 164 voix

Présents : 38 (dont 9 procurations) - 100 voix

Votants : 38 Pour soit 100 voix

Sont présents :

Mr Jean-Marie BOST – 6 voix – PRESIDENT - PRESENTIEL	Conseiller Départemental Hte-Vienne
Mme Hélène ROME – 6 voix – 2 ^{ème} VP - VISIO	Vice-Présidente Département Corrèze
Mme Hélène FAIVRE - 6 voix – 3 ^{ème} VP – PRESENTIEL	Vice-Présidente Département Creuse
Mr Stéphane DESTRUHAUT – 6 voix – 4 ^{ème} VP – PRESENTIEL	Vice-Président Département Hte-Vienne
Mr Jean-Pierre BERNARDIE – 2 voix – 5 ^{ème} VP – VISIO	Conseiller Agglo Bassin Brive
Mr Alain GRASS – 1 voix – 6 ^{ème} VP – VISIO	Conseiller communautaire CC Marche Combraille Aquitaine
Mr Jean-Paul BARRIERE – 1 voix – 7 ^{ème} VP - PRESENTIEL	Vice-Président CC Haut Limousin en Marche
Mr Jean-Louis BACHELLERIE – 1 voix – VISIO	Vice-Président CC Ventadour Egletons Monédières
Mr Camille CARCAT – 1 voix - VISIO	Vice-Président CC Portes Creuse Marche
Mr Pierre CHEVALIER – (procuration donnée à Mr Peyramaure) – 2 voix	Président du Syndicat de la Diège
Mme Céline COLLET-DUFAYS – 1 voix - VISIO	Vice-Présidente de la CC Creuse Grand Sud
Mr Bernard CONTINSOUZAS – (suppléant de Mr P. Vidau) – 2 voix – VISIO	Conseiller communautaire Agglo Bassin Brive
Mr Jean DUCHAMBON – (procuration donnée à Mr Vilard) – 1 voix	Vice-Président de la CC POL
Mr Jean-Bernard DOGNON – (suppléant de Mr Massy) - 1 voix - VISIO	Conseiller comm CC Pays de Nexon Monts de Chalus
Mr Marc FERRAND – 1 voix – VISIO	Conseiller communautaire CC Creuse Sud-Ouest
Mr Bruno FLEURY – 1 voix – VISIO	Conseiller Communautaire Tulle Agglo
Mr Joël FORESTIER – (suppléant de Mr Legouffe) – 1 voix – PRESENTIEL	Vice-Président de la CC Briance Combade
Mr Albin FREYCHET – 15 voix – PRESENTIEL	Conseiller Régional Nouvelle Aquitaine
Mme Sarah GENTIL – (procuration donnée à Mr Bost) - 2 voix	Adjointe au Maire de Limoges
Mr Thierry GODME – 1 voix - VISIO	Vice-Président CC Val de Vienne
Mr Fabien HABRIAS – (suppléant de Mr Allard) – 1 voix – PRESENTIEL	Vice-Président CC POL
Mr Jean-Marie HORRY – 1 voix – PRESENTIEL	Vice-Président CC ELAN Limousin Avenir Nature
Mr Bernard LAUSERIE – (procuration donnée à Mr Horry) – 1 voix	Conseiller communautaire CC ELAN
Mr Jean-Claude LEBLOIS – (procuration donnée à Mr Destruhaut) – 6 voix	Président CD87
Mr Henri LECLERE – 1 voix – VISIO	Conseiller communautaire Agglo Grand Guéret
Mr Jean-Luc LEGER – 6 voix – PRESENTIEL	Conseiller Départemental Creuse
Mr Vincent LEONIE – (procuration donnée à Mr Viroulaud) – 2 voix	Adjoint au Maire de la Ville de Limoges
Mr Alexandre MAZIN – (suppléant de Mr Faucher) – 1 voix – PRESENTIEL	Conseiller communautaire CC Noblat
Mr Jean-Michel MONTEIL – 1 voix – VISIO	Vice-Président CC Midi Corrèzien
Mr Guy MONTET – 1 voix – VISIO	Vice-Président CC Briance Sud Haute-Vienne
Mr Thierry MUZETTE – 1 voix – VISIO	Conseiller Communautaire CC Portes de Vassivière
Mr Pierre PEYRAMAURE - 2 voix – PRESENTIEL	Délégué communautaire Syndicat de la Diège
Mr Christian PRADAYROL – (procuration donnée à Mr Bernardie) - 2 voix	Vice-Président Agglo Bassin Brive
Mme Valérie SIMONET – (procuration donnée à Mme H. Faivre) - 6 voix	Présidente du Département de la Creuse
Mme Stéphanie VALLEE – 6 voix – VISIO	Conseillère Départementale de la Corrèze
Mr Pierre VERGNOLLE – (procuration donnée à Mr Montet) – 1 voix	Vice-Président de la CC du Pays de St Yrieix
Mr Joël VILARD – 1 voix - VISIO	Conseiller communautaire de la CC Ouest Limousin
Mr Rémy VIROULAUD – 2 voix – VISIO	Adjoint au Maire Ville de Limoges

Sont excusés :

Mr François VINCENT – (et son suppléant) – 15 voix – 1 ^{er} VP	Conseiller Régional Nouvelle Aquitaine
Mr François BARNAUD – (et son suppléant) - 1 voix	Vice-Président Agglo Grand Guéret
Mme Patricia BUISSON – (et son suppléant) – 6 voix	Vice-Présidente Département Corrèze
Mr Jean-Jacques CAFFY – (et son suppléant) – 1 voix	Vice-Président CC Pays d'Uzerche
Mr Francis COMBY – (et son suppléant) – 1 voix	Président CC Pays Lubersac Pompadour
Mr Fabrice DELAPORTE – (et son suppléant) – 1 voix	Conseiller communautaire CC Pays Dunois
Mr Mathieu HAZOUARD – (et son suppléant) – 15 voix	Conseiller Régional de la Région Nouvelle Aquitaine
Mr Christian JACQUIER – (et son suppléant) – 1 voix	Vice-Président CC Haut Limousin en Marche
Mr Jean-François LABBAT – (et son suppléant) – 1 voix	Vice-Président Tulle Agglo
Mr Etienne LEJEUNE – (et son suppléant) 1 voix	Président CC Pays Sostranien
Mr Philippe MOULIN – (et son suppléant) – 1 voix	Conseiller Communautaire CC Xaintrie Val'Dordogne
Mr Olivier MOUVEROUX – (et son suppléant) – 1 voix	Président CC Bénévent Grand Bour
Mr Philippe NAUCHE – (et son suppléant) – 15 voix	Vice-Président de la Région Nouvelle Aquitaine
Mr Vincent PEYRESBLANQUES – (et son suppléant) – 1 voix	Vice-Président CC Gartempe St Pardoux
Mr Philippe ROCHE – (et son suppléant) – 2 voix	Délégué titulaire du Syndicat de la Diège
Mr Vincent TURPINAT – (et son suppléant) – 1 voix	Vice-Président de la CC Creuse Confluence

REÇU EN PREFECTURE

le 20/06/2023

Application agréée E-legalite.com

99_DE-067-258728658-20230615-CS110_D859-

Dans le cadre de l'exécution du marché Réalisation d'études et de travaux pour des infrastructures de communications électroniques, il est nécessaire **d'actualiser** les Bordereaux de Prix Unitaires (BPU) sur chacun des 3 lots

Dans le cadre des demandes d'adduction des constructions individuelles (neuves ou jamais adductées au cuivre), un protocole expérimental a été mis en œuvre avec NATHD et LFNA pour la prise en charge et le traitement de ces demandes.

Ce protocole a pris fin le 16 mai 2023.

Il incluait une étude sur site, qui permettait de déterminer si des travaux étaient nécessaires et leurs caractéristiques.

Il convient donc d'intégrer cette prestation d'étude au BPU du marché de travaux n°2020-02-001, pour les trois lots.

Son prix est celui qui était pratiqué dans le cadre du protocole expérimental, soit 250 € HT.

Pour rappel, cette étude est refacturée au demandeur par DORSAL à hauteur de 300 € TTC.

Cette prestation comprend notamment :

- L'analyse des documents transmis par la maîtrise d'ouvrage ;
- Le déplacement d'un chargé d'étude sur site, à l'adresse concernée par l'adduction ;
- L'étude technique et le conseil en ingénierie ;
- Les informations sur la réglementation applicable ;
- L'identification de l'emplacement du PAR (Point d'Accès Réseau) ;
- L'établissement et la communication d'un livrable rendu d'étude afférent à la réalisation de la Prestation d'Adduction.

Il revient au Comité Syndical de délibérer sur ce prix nouveau. A validation par celui-ci, le prix deviendra définitif et fera l'objet **d'un avenant sur chacun des lots**.

Après avoir délibéré, les délégués du comité syndical décident, à l'unanimité :

- **d'accepter les BPU actualisés ci-annexés,**
- **d'autoriser le Président à signer les avenants correspondants ainsi que tout acte se rapportant à ce dossier**

Jean-Marie BOST
Président de DORSAL,

